

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15/8/2016**

**Présents** : Claude LAFFONTA, Jérôme CHALAN, Jean-Luc LAFFONTA , Gérard GUIRETTE, Pascal FONTAGNERE, Suzanne CARDEILHAC, Raphaël LANCIANO, Marylise SALVADOR, Annie MAILLARD, Marie-Christine CASAUS.

Excusée : Emanüelle BOURNONVILLE.

### **Ordre du jour** :

- Mairie - mise en accessibilité : choix de l'intervenant du lot "démolition".
- CCVAM - modification statuts. Prise de compétence santé.

### **1 – Mairie - mise en accessibilité** :

Monsieur le Maire rappelle brièvement les différentes phases du projet qui ont conduit au lancement de deux appels d'offres distincts.

Lot 1 : démolition. Lot réservé à une association de réinsertion (article 30).

Autres lots : pour le lot 1 la date de remise des offres a été fixée au 16 août 2016 afin de réaliser le maximum de travaux pendant la période de vacances scolaires.

Concernant ce lot une seule nous est parvenue dans les délais fixés, celle de l'association de réinsertion "Village Accueillant" pour un montant de main d'oeuvre de 16 715,36 €

Après vérification du devis par le maître d'oeuvre et avis de la commission "appels d'offres", le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition.

### **2 – CCVAM - modification statuts - prise de compétence santé** :

Monsieur le Maire donne lecture du projet de modification de l'article 5, des statuts qui intègre le volet santé comme suit :

- Acquisition, construction, aménagement et gestion d'infrastructures et d'équipements destinés à la location à des professionnels de santé regroupés en maison de santé.
- Toutes aides destinées à favoriser l'installation ou le maintien de professionnel de santé sur le territoire communautaire déficitaire en offre de soins.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.